



Entreprise  
du Patrimoine  
Vivant

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **L'ISM et Ubifrance remportent le Prix « Demain l'Economie » pour la valorisation des EPV à l'export**

Paris, le 12 mars 2014. L'Institut Supérieur des Métiers (ISM), mandaté par l'Etat pour gérer le Label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), a reçu mardi 11 mars 2014 aux côtés d'Ubifrance, le Prix « Demain l'économie » dans la catégorie Exportation.

Ce trophée, remis notamment en présence de M. Jean-Paul Delevoye, Président du Conseil économique, social et environnemental, lors d'une cérémonie au Palais d'Iéna, est venu récompenser la mise en œuvre du projet « Le Grand Atelier », permettant à une sélection de 32 maisons d'excellence labellisées EPV d'exposer chez Harrods (Londres) en juin 2013, avec le soutien de la DGCIS.

Organisé par l'Association des anciens auditeurs du Cycle des hautes études pour le développement économique (AAACHEDE) en partenariat avec l'Institut de la Gestion Publique et du Développement Economique (IGPDE), le Prix « Demain l'Economie » couronne des partenariats réussis entre les entreprises et le secteur public qui contribuent au développement économique de notre pays.

#### **Une valorisation de l'excellence française sur le marché anglais**

Le Grand Atelier, une boutique éphémère dédiée à l'excellence des savoir-faire français, a accueilli le meilleur de la gastronomie, de la décoration d'intérieur et de la création chez Harrods, du 3 au 29 juin 2013. L'objectif était de mettre en avant le savoir-faire des Entreprises du Patrimoine Vivant, fleurons de l'art de vivre à la française, en s'appuyant sur la notoriété et l'image du célèbre magasin londonien, icône du luxe à l'international, afin de promouvoir des produits français d'exception.

Les 32 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement financier, technique, commercial et en communication par les trois organismes partenaires, à savoir l'ISM, Ubifrance et la DGCIS (Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services).

Trois aspects du projet ont attiré l'attention du jury :

- La promotion et la valorisation du label d'Etat EPV, attribué par le Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme et le Ministère du Redressement Productif,
- Le soutien d'entreprises d'exception à l'exportation,
- La mise en valeur des savoir-faire français d'excellence et de l'image « France » au sein d'un grand magasin haut de gamme londonien.

La qualité du projet en matière économique, sociale et sociétale a été récompensée, notamment le développement de nouvelles relations commerciales pour les entreprises, et le soutien de la production durable française.

#### **A propos du label Entreprise du Patrimoine Vivant**

*Le label d'Etat EPV distingue des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Ces maisons se caractérisent par une histoire et un patrimoine parfois séculaires, des capacités d'innovation et des savoir-faire rares qui ont contribué à asseoir leur notoriété dans le tissu entrepreneurial français. Le label EPV est décerné par la Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, Mme Sylvia Pinel et la Ministre déléguée auprès du ministre du Redressement productif, chargée des PME, de l'Innovation et de l'Economie numérique, Mme Fleur Pellerin.*

#### **Contacts presse**

**Agathe Djelalian**, Chargée de communication du label EPV

ISM - Tel : +33 (0)1 44 16 80 67 / [presse@patrimoine-vivant.com](mailto:presse@patrimoine-vivant.com)

[www.patrimoine-vivant.com/](http://www.patrimoine-vivant.com/) / [www.facebook.com/patrimoinevivant](https://www.facebook.com/patrimoinevivant)